

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA**

**OBJET : Aide au développement du sport départemental :
Manifestations 7ème répartition 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux sports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département renouvelle son aide à la mise en place de manifestations sportives.

Les associations sportives du département, affiliées à une fédération sportive agréée, et ayant au moins une année d'existence au moment du dépôt de la demande, peuvent bénéficier d'une subvention d'aide à l'organisation de manifestations sportives de niveau national ou international, ou ayant un budget supérieur ou égal à 30 000 €. Ces événements sportifs majeurs participent à la promotion et à la dynamique de notre territoire en accueillant l'élite sportive mais également des pratiquants et un public nombreux.

Ainsi, 11 subventions pour un montant total de 84 500 € sont proposées et présentées dans le tableau annexé, intitulé : manifestations sportives - CP du 13 décembre 2019.

Les subventions seront versées à la présentation d'un compte rendu moral et financier.

D'autre part, il est à noter que par délibération N° 49 du 20/09/2019, la Commission permanente du Conseil départemental a décidé d'attribuer au comité départemental 13 de cyclisme une subvention d'un montant de 22 000 € au titre de l'année 2019 pour le projet suivant : organisation de la 11ème édition de la randonnée cycliste "Rando VTT Provence" qui devait se dérouler le 6 octobre 2019 dans le domaine départemental de l'Arbois.

L'association a adressé un courrier d'annulation de la manifestation. Il est donc proposé d'annuler la subvention correspondant à cet événement.

Enfin, par délibération n° 49 du 27/06/2019, la Commission permanente du Conseil départemental a décidé d'attribuer à l'association sportive Boxing Club Larbi Mohammedi une subvention d'un montant de 35 000 € au titre de l'année 2019 pour le projet suivant : organisation du Championnat de France de Boxe et du gala de Boxe WBC méditerranéen le 8 novembre 2019 à Aix en Provence.

Cependant, l'association a adressé un courrier d'annulation de la manifestation. Il est donc proposé d'annuler la subvention correspondant à cet évènement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL